

A.S.B.L. TENNIS de GREZ-DOICEAU RENOUELEMENT des COTISATIONS 2012

Chers membres,

Lors de sa dernière réunion, le Comité de l'ASBL TENNIS de GREZ-DOICEAU a défini les COTISATIONS pour l'année 2012 et les modalités de paiement.

COMMENT PROCÉDER ?

Le renouvellement se fait par la remise du document d'inscription lors d'une des permanences suivantes :

LIEU : COULLEMONT, 10 Rue des Moulins à ARCHENNES :

Samedi 24 mars 2012 de 10h à 12h30

Mercredi 28 mars 2012 de 19h à 21h

Samedi 7 avril 2012 de 10h à 12h30

Lors de ces permanences, les cartes vous seront remises et le paiement s'effectuera : uniquement en **liquide**.

Vous remettrez le **FORMULAIRE D'INSCRIPTION**, reprenant les noms, prénoms, adresse et date de naissance (jeunes) de tous les membres joueurs de la famille et le numéro de téléphone. Des formulaires sont également disponibles sur place.

CONSEIL : Si vous ne pouvez vous rendre à une des permanences, demandez à un de vos amis de le faire !!!

S'il ne vous est pas possible de vous rendre à ces permanences :

Votre inscription ne sera possible que moyennant les 2 conditions suivantes :

Sauf pour les nouveaux membres, les prix sont majorés.

1. Le **FORMULAIRE D'INSCRIPTION**, dûment rempli, comme précisé dans le point 1, doit être soit envoyé à la Secrétaire du Club, Mme **KEVERS**, rue Cyrille Bauwens, 37 1390 Pérot (tél. 010/84.27.86) ou, à la Trésorière Mme **GAZON**, rue du Bia Bouquet 17 à Grez-Doiceau (010/841017).

Le paiement se fera uniquement sur le numéro de compte 068-0828350-94 de l'ASBL Tennis,

2. Lorsque les conditions mentionnées ci-dessus seront remplies, chaque membre recevra une carte individuelle. La réservation et l'accès aux terrains ne seront permis que si le joueur est en possession de sa carte de membre. La preuve de paiement ne sera pas suffisante.

Est considéré comme « étudiant », toute personne n'ayant pas atteint l'âge de 25 ans et percevant encore des allocations familiales.

3. La clôture des inscriptions est fixée au **30 juin 2012**
4. L'inscription de joueurs extérieurs à la commune de Grez-Doiceau sera soumise à l'accord du comité.
5. Chaque joueur pourra inviter des joueurs non-membres aux **conditions** indiquées aux valves des terrains. *tickets en vente pour 1 euro (étudiants) et 2 euros (adultes)*

TABLEAU DES COTISATIONS 2012

	Permanences et Nouveaux Membres	Inscriptions hors permanences Pour les membres de la commune	Joueurs extérieurs à la commune (accord par le comité)
Étudiants (max 25 ans+ preuve carte étudiant)	15 €	25 €	35 €
Adultes	30 €	45 €	65 €
Familiale	70 €	100 €	

L'ouverture des terrains se fera en fonction de la situation climatique. Nous vous rappelons :

1. Qu'en tant que membre, vous disposez de 2 implantations :
Greze: «Les Campinaires» Archennes: «La Plaine»
2. Les cours de tennis pour jeunes et moins jeunes reprendront dès l'ouverture des terrains :

MONITEURS AGRÉÉS PAR LE CLUB

GELIN V. 0473/561368	PEETERS B. 0496/399505
---------------------------------------	---

Le Conseil d'administration